



La Commune



France : la poussée inexorable vers la grève générale

Chronique Hebdo n°6 du 29 mars au 5 avril 2009

supplément à

la Commune

journal en langue française de militants du NPA
membres du courant international Mouvement Socialiste des Travailleurs-International-(IVe Internationale)

n°6, du 29 mars au 5 avril 2009

"La lutte de classe est nationale dans sa forme, internationale dans son contenu"(Karl Marx)

Nos liens :

Venezuela : www.aporrea.org www.mareasocialista.com

Argentine : www.mst.org.ar

France : www.npa2009.org

Lutte de Classe en France

**Elections à la SNCF, fronde dans la
CGT...**


La poussée vers la grève générale

A leur manière, les élections professionnelles qui viennent de se dérouler à la SNCF expriment la volonté des salariés d'en découdre avec le gouvernement sur le terrain de la lutte des classes et de lever les obstacles qui sont dressés dans la voie du combat classe contre classe.

Elections professionnelles SNCF

**Résultats nationaux globaux élections
SNCF**

Résultats nationaux élections SNCF		
CGT	39,30%	-0,84%
SUD- Rail	17,67%	+ 2,7%
UNSA	18,06%	+3,58%
CFDT- FGAAC	11,59%	-3,03%
FO- CGC	7,98%	+0,34%
CFTC	5,40%	-2,74%

Tout d'abord, ce résultat est un revers cinglant pour l'attelage CFDT-FGAAC () qui devait être le vecteur d'un puissant " pôle réformiste " avec l'UNSA et la CFTC, aux avant-postes de la mise en pièces du statut des cheminots et du dépeçage de la SNCF comme service public. Il semble que les électeurs traditionnels de la FGAAC aient renoncé.

S'agissant de la pseudo-progression de l'UNSA qui a fait les choux gras des commentaires médiatiques, elle s'explique très simplement : elle englobe les voix de la CFTC avec qui elle faisait listes communes dans plusieurs régions. La CFDT-FGAAC et l'UNSA-CFTC n'arrivent pas à 30% des voix, ils font 29,65%, ils ne pourront signer aucun accord seuls. Le quotidien patronal Les Echos ne s'y trompe pas qui écrit :

" Malgré la poussée de l'Unsa et de Sud-Rail, la CGT a réussi à préserver sa position largement majoritaire : 39,30% des voix hier contre 40,14% lors de l'élection précédente. En ne reculant que de moins de 1 point, la CGT pèse à elle seule plus que ses deux suivants réunis. De quoi éviter le débordement "sur la gauche" (par Sud-Rail) redouté par certains, tout comme une percée du pôle réformiste (Unsa, CFDT-Fgaac). "Les résultats confortent l'aspect incontournable de la CGT dans le dialogue social à la SNCF. Ces résultats contredisent le big bang syndical annoncé au bénéfice de Sud Rail", a déclaré Didier Le Reste, secrétaire général de la CGT-cheminots

Le pôle réformiste rate la barre des 30%

Reste que la CFDT a été bien inspirée de s'allier au syndicat autonome des conducteurs, la Fgaac. A eux deux en effet, ils obtiennent 11,59% des voix, franchissant ainsi le seuil fatidique de 10% des suffrages qui vaut brevet de représentativité nationale. Toutefois, ce score traduit un net recul de l'influence de la CFDT qui avait obtenu à elle seule 11,58% des voix en 2006. Autrement dit, le syndicat réformiste n'a dû sa survie qu'à l'apport des voix de la Fgaac (3,04% en 2006). "Ces élections se sont déroulées dans un contexte politique particulier favorable aux positions les plus radicales. Dans cette nouvelle configuration de la représentativité au sein de la SNCF, la CFDT/FGAAC entend poursuivre son action au service des cheminots en privilégiant la négociation sans pour autant exclure la grève lorsque cela sera nécessaire," soulignent vendredi un communiqué des deux partenaires.

Enfin, les listes FO-CFE-CGC obtiennent 7,98% des voix et la CFTC, 5,4%. En vertu de la nouvelle loi sur la représentativité syndicale, ces trois organisations (FO, CFE-CGC et CFTC) ne sont plus considérées comme représentatives à la SNCF.

Au final, le paysage syndical à la SNCF qui comptait hier huit syndicats vient de se réorganiser autour de quatre organisations qui devront négocier les grands défis de demain. Avec en tête de chapitres l'ouverture à la concurrence des services de transport de voyageurs et la survie de l'activité de fret ferroviaire. Autour de la table des négociations siègeront désormais la CGT, Sud Rail, l'Unsa et la CFDT. En additionnant leurs voix, ces deux derniers syndicats, qui veulent constituer "un pôle réformiste" à la SNCF, ratent de peu la barre des 30%, seuil qui leur aurait permis de signer à eux seuls des accords d'entreprise. "

Concernant la CGT-cheminots, le résultat peut être apprécié de différentes manières, étant entendu que cette fédé reste largement en tête. Ceci étant, l'érosion est bel et bien réelle : - 3,9 en 2006, - 0,8% en 2009

Inscrits : 172 033 - Votants : 132 682 (77,13 %) - Exprimés : 128 106 (74,47

%)

....	CGT	CFDT	FO	CFTC	SUD	UNSA	CGC	FGAAC	SNCS	Divers
2006	40,14	11,58	6,62	8,14	14,97	14,48	1,02	3,04	----	----
2004	44,06	9,00	6,75	6,30	15,53	13,56	1,28	3,52	----	----
2002	38,95	18,45	6,52	6,36	12,74	11,57	1,41	3,70	----	0,32

Source : site fédération CGT cheminots

En 2004, la CGT avait bénéficié de l'apport de la grande majorité de la CFDT-cheminots qui venait de rompre avec Chêrèque et décidé de rejoindre la CGT.

Pour mémoire, rappelons qu'en 1996 et 1998, la CGT frôlait les 50%. **Il y a donc une perte de 10% en l'espace de 10 ans.**

De plus, le taux de participation a été de 73,4%, en retrait par rapport aux précédents scrutins qui affichaient des scores entre 77 et 80%.

Bien entendu, il n'y a pas lieu de se féliciter de cette érosion du syndicalisme confédéré de classe et de masse à la SNCF. De cette érosion, ni les militants CGT, ni les cheminots ne sont responsables. La responsabilité en incombe à ceux qui ont imposé à cette puissante fédération des reniements successifs sur la réglementation du temps de travail (sous couvert de RTT), le régime spécial des retraites, le statut de la caisse de retraite des cheminots. La responsabilité en incombe à ceux qui ont renié les " 37,5 ", accepté de négocier la réforme des retraites en laissant de côté les trois revendications plébiscitées par les Assemblées générales réunies au cours de la grève en novembre 2007 et par l'écrasante majorité des syndiqués (37,5 ; pas de décote ; maintien de l'indexation des pensions de retraite sur les salaires des actifs)

SUD-Rail est donc la seule fédé qui progresse de façon significative. Plus de 3%. Ensemble, CGT et SUD-Rail représentent potentiellement un pôle syndicaliste qui pèse 57%. Il est à noter que la plus forte implantation de SUD-Rail opère à l'Exécution (collège ouvrier, comme la CGT) où SUD-Rail totalise 23,5% des suffrages.


A noter, l'impressionnante percée de SUD-Rail chez les roulants de St Lazare passant de 27 à 53% des voix, à la suite de la grève où ce syndicat a refusé la compromission dans laquelle les dirigeants nationaux de la CGT-Cheminots ont tenté d'étouffer la grève finalement victorieuse pour les effectifs. La direction de la fédé CGT avait négocié par-dessus la tête du syndicat CGT de base.

Fait notable : Quatre organisations syndicales (FGAAC, FO, CFTC, CGC) ne sont plus représentatives nationalement à la SNCF. C'est la conséquence de la position commune CGT-CFDT-MEDEF sur la représentativité des syndicats dont le caractère profondément antidémocratique se révèle au grand jour, quoi que l'on puisse penser de l'orientation des fédérations concernées.

A cet égard, il est nécessaire de relever les propos de Didier Le Reste, secrétaire général de la CGT-Cheminots enregistrés et mis en ligne sur le site du journal Le Monde, le 27 mars dernier :

" La nouvelle donne créée par les résultats des élections professionnelles dans le cadre de la loi sur la représentativité syndicale remettent la CGT dans une responsabilité soutenue. Nous continuerons - et espérons pouvoir mieux le faire- d'occuper notre place dans le dialogue social au niveau de l'entreprise. (...) Et pour les accords éventuels, nous nous déterminons comme toujours en fonction de leur contenu, de leur qualité, au regard à la fois de nos orientations et aussi des attentes des cheminots.

La responsabilité est peut-être redoublée vis-à-vis de la CGT qui conforte sa dimension incontournable mais surtout aussi vis-à-vis de la direction de l'entreprise(...) Nous signons grosso modo 40% des accords qui sont en discussion à la SNCF. Naturellement, nous allons continuer à **nous investir dans le dialogue social** mais il est certain que la **CGT des cheminots est beaucoup plus exigeante, voire beaucoup plus chère que d'autres dans des négociations et notamment au niveau des résultats**. Le dialogue social qui sous-tend négociation et signature éventuelle d'accords doit effectivement être de qualité. La direction de la SNCF est doublement interpellée sur le fait qu'elle doit changer sa stratégie en la matière et non plus passer en force, contourner les organisations syndicales et singulièrement la CGT mais effectivement faire oeuvre d'une volonté politique de mettre en situation les organisations syndicales représentatives, de nouer un dialogue social de qualité et puis de faire des propositions permettant d'avoir des accords de qualité "

Derrière la référence fumeuse à un " dialogue social de qualité ", on sent poindre le désir de devenir l'interlocuteur privilégié de la direction " dans le cadre de la loi sur la représentativité des syndicats ", loi qui met en danger l'indépendance des syndicats à l'égard de l'Etat et du patronat (). A l'heure des préparatifs de privatisation, ces prétentions pour le moins déplacées jurent quelque peu avec le dernier communiqué fédéral qui affirme " Direction SNCF et Gouvernement doivent en tenir compte ! Ils doivent revoir leurs stratégies et s'engager vers d'autres choix que les suppressions massives d'emplois, la remise en cause des acquis sociaux, la casse de l'activité Fret, la déréglementation du Travail et le démantèlement du Service Public. " En effet, comme on peut le penser, Direction SNCF et Gouvernement ne s'engageront pas vers d'autres choix, à moins d'y être contraints dans une épreuve de force. Dès lors, comment peut-on quémander à la Direction SNCF qu'elle fasse " des propositions " pour des " accords de qualité " à l'heure où il importe de lui arracher l'arrêt de toutes les réorganisations-fusions-restructurations-suppressions d'emplois qui préparent la privatisation des chemins de fer, tronçons par tronçons,

activité par activité ?

A ce jour, la CGT-cheminots proclame :

" D'ores et déjà, il convient de maintenir le rapport de force à un haut niveau permettant de conforter et d'amplifier le mouvement social interprofessionnel unitaire engagé dans le pays et de contribuer à la réussite d'initiatives revendicatives à la SNCF que la Fédération CGT des cheminots proposera dans les prochaines semaines ".

Amplifier ? Oui, mais, comment ?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas ce qu'il sortira de la réunion des huit organisations syndicales du 30 mars. Pour sa part, Mailly, le porte-parole de Force ouvrière, préconise une journée de grève " franche ". Une " 24 heures " donc. Et, le lendemain, on attend encore dix ou quinze jours avant une nouvelle réunion au sommet des huit organisations syndicales ?

Cette absence manifeste d'esprit de suite à l'heure où s'abat une pluie torrentielle de coups durs provoque un vent de fronde parmi les syndicalistes et les salariés qui savent bien qu'on n'a plus maintenant le choix des armes, qu'il n'existe pas d'autres moyens que la grève générale jusqu'à satisfaction pour porter un coup d'arrêt aux licenciements secs ou déguisés, aux fermetures, aux suppressions d'emplois et imposer une augmentation générale des salaires digne de ce nom, comme le LKP en Guadeloupe.

A supposer que la grève générale ne se décrète pas, pourquoi les journées " coupe-jarret ", les temps forts d'inaction, les grèves limitées à 24 heures, elles, se décrèteraient ? Et quels obstacles vont-elles mettre en avant pour refuser d'organiser sans plus attendre une montée nationale sur Paris à l'Assemblée nationale, comme le suggère un appel signé à ce jour par plus de 2000 militants, personnalités, médecins :

Il n'y a donc plus le choix ! Aux grands maux les grands remèdes ! Dans la foulée des travailleurs en Guadeloupe qui ont imposé par l'unité leur volonté au patronat et au gouvernement, nous, soussignés, décidons d'en appeler à l'organisation d'une grande marche sur Paris à l'assemblée nationale, pour faire entendre la volonté du peuple"

-
Cet appel a été initié par

" Une trentaine de réunions rassemblant hospitaliers, médecins, infirmiers ou usagers, employés de la fonction publique ou salariés du privé, simples citoyens ou élus [qui] se sont tenues dans toute la France. Dans chacune de ces réunions, une question, une seule, systématique: **"comment s'opposer à la politique qui organise les licenciements, liquide les services publics, attaque la sécurité sociale, interdit l'accès aux soins pour tous?"**. Pour y répondre, 200 premiers signataires ont décidé de porter l'appel suivant et d'obtenir des signatures par milliers ! " (voir en annexe n°1)

Cet appel recoupe à des degrés divers d'autres initiatives que prennent des militants, des cadres et des organismes de bases de la CGT. Citons, parmi ces prises de position, la résolution adoptée par **l'AG des militants CGT du Havre** réunie au soir du 19 mars :

" Pour gagner, un mouvement d'ampleur doit se mettre en place. Nous ne voulons pas attendre le 1er mai.

Il faut que la CGT organise une manifestation nationale dans les meilleurs délais et si possible dans l'unité.

Il faut que la CGT annonce son intention de bloquer le pays par une grève générale reconductible si possible dans l'unité jusqu'à satisfaction de nos revendications. Il faut que cette idée soit débattue, réfléchi afin de pouvoir être mise en oeuvre. Nous savons qu'il n'est pas facile d'entamer une grève illimitée mais c'est la seule réponse à la hauteur des attaques que nous subissons."

La commission exécutive de l'UL de Dax, dans une adresse au secrétaire général de l'UD des Landes " demande une ou plusieurs actions avant le 1er mai sous forme de manifestations et grève. (...)l'enjeu est d'importance, les militants en tant que force de propositions et acteurs, la CGT en situation d'impulser une révolte revendicative contagieuse, aboutie et victorieuse. "

Le bureau du syndicat CGT-Radio France, réuni le 23 mars, lance un " Appel à construire la grève générale " dans lequel nous lisons : Nous voulons l'arrêt immédiat des licenciements et des suppressions de postes. Nous voulons l'abandon de toutes les réformes qui ont remis en cause des droits fondamentaux dans les domaines de la santé, de la justice, de l'éducation et de la protection sociale. Comme en Guadeloupe, nous exigeons une augmentation de 200 € pour toutes et tous, salari-é-s, retraité-e-s, chômeuses et chômeurs et minima sociaux (...). Il faut que la CGT annonce son intention d'organiser rapidement une grève générale dans l'unité jusqu'à satisfaction de nos revendications. Il faut que cette idée soit débattue, réfléchi afin de pouvoir être mise en oeuvre rapidement.

Cette aspiration se reflète dans un fax du **syndicat CGT-Michelin** :

Syndicat C.G.T. Michelin

Maison du Peuple - Place de la Liberté

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04.73.36.07.71 • Fax 04.73.37.28.57

Mail : cgt.michelin@wanadoo.fr

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris

93516 MONTREUIL Cedex

A l'attention de Bernard THIBAUT et du Bureau Confédéral

Cher(e)s Camarades,

Après deux fortes mobilisations des 29 janvier et 19 mars derniers, les salariés sont dans l'attente d'une nouvelle date d'action sans pour autant attendre plus d'un mois et demi. A noter que, sur ces deux actions, à Clermont-Ferrand, l'essentiel du travail de mobilisation dans les entreprises et notamment chez Michelin a été effectué par les militants CGT. De notre point de vue, les salariés en grève ces deux journées-là, ne doivent pas être victimes de l'attentisme de certaines organisations syndicales, qui sont prêtes dans notre entreprise à négocier et pourquoi pas signer un Accord de Méthode qui permettrait à notre employeur de supprimer encore des emplois. D'autre part, nous avons entendu parler d'une éventuelle prochaine journée d'action nationale qui serait le 1er mai. Nous ne pensons pas que cela soit judicieux car cela risque d'être démobilisateur. Les salariés sont en attente d'un nouvel appel rapidement.

Recevez, Cher(e)s Camarades, nos salutations fraternelles.

Pour le Syndicat CGT Michelin,

Jacques CHAMBON

Secrétaire Général

P.S. : copie de la présente est adressée à la FNIC-CGT et l'U.D. CGT du Puy-de-Dôme

Clermont-Fd, le 24 mars 2009

Autre courrier adressé à Bernard Thibault, celui du **Syndicat CGT du Centre hospitalier de St Egrève (Isère) :**

SAINT-EGREVE, le 24 mars 2009

SYNDICAT C.G.T.CENTRE HOSPITALIER

B.P. 100. 38521 SAINT-EGREVE CEDEX

Tel. Direct 04 76 75 01 03

Ou 04 76 56 44 58

Fax 04 76 56 45 78

à

Bernard THIBAUT

Secrétaire Général

CGT

263 rue de Paris

93516 MONTREUIL

Résolution de notre syndicat

En Isère, 78 plans sociaux sont à ce jour recensés, tous les secteurs sont touchés. L'ampleur des attaques contre nos acquis atteint un niveau inégalé

Dans la santé la loi Bachelot instaure des droits différents d'une région à l'autre, détruit l'hospitalisation publique et la sécurité sociale

Dans cette situation, nous devons mettre en place une véritable riposte à la hauteur des attaques.

Nous réclamons immédiatement l'arrêt des licenciements dans le privé et des suppressions de postes dans le public, le maintien à l'effectif de tous les CDD et intérimaires (emplois majoritairement occupés par des jeunes).

Aujourd'hui nous voulons le sauvetage de la classe ouvrière et de la jeunesse et non des banques et des spéculateurs, comme a choisi de le faire le gouvernement.

Comme en Guadeloupe, nous exigeons une augmentation de 200 € pour tous, salariés, retraités, chômeurs et minimas sociaux

Pour gagner, un mouvement unitaire d'ampleur doit se mettre en place. Nous ne voulons pas attendre le 1er mai, dans cet objectif il faut que la CGT prenne ses responsabilités et organise une manifestation nationale dans les meilleurs délais

Il faut que la CGT annonce son intention de bloquer le pays par une grève générale reconductible jusqu'à satisfaction de nos revendications. Il faut que cette idée soit débattue, réfléchi afin de pouvoir être mise en oeuvre.

Nous savons qu'il n'est pas facile d'entamer une grève illimitée mais c'est la seule réponse à la hauteur des attaques que nous subissons.

Voilà le mandat que nous donnons à l'UD et à la Confédé.

Pour le Bureau

La secrétaire

Aline Dotto

Citons encore la motion de la commission exécutive du **syndicat CGT Renault-Cléon** réunie le 24 mars dernier

Adresse à la Fédération de la Métallurgie CGT

votée par la Commission Exécutive du Syndicat CGT Renault Cléon

Mardi 24 mars 2009

Depuis des semaines, les annonces de plans de réduction d'effectifs se succèdent chez les équipementiers et sous traitants automobiles, acculant le plus souvent les équipes militantes - faute de perspectives et de rapport de force suffisant - à la lutte pour de meilleures indemnités de départ plutôt qu'au refus de toutes suppressions d'emplois. C'est catastrophique.

Cette tendance va être aggravée par l'application du " Pacte automobile " signé avec le gouvernement et l'Elysée par les constructeurs et plusieurs équipementiers automobiles, le 9 février dernier.

Présenté comme devant aider l'industrie automobile à passer la crise, ce plan prévoit 600 millions d'euros pour restructurer les équipementiers et les sous traitants automobiles, en favorisant la consolidation des plus forts et l'élimination de tous les autres.

Cette politique de destruction des emplois ne peut pas rester sans réponse à la hauteur de la part de l'ensemble de la filière automobile, surtout lorsqu'on sait que les échéances qui concernent l'emploi chez les constructeurs ne sont que différées d'un an, comme l'annoncent leurs engagements à ne pas faire de nouveaux plans sociaux pour la seule année 2009.

Il y a urgence à discuter et organiser dès maintenant - avant le démantèlement de notre filière - une riposte collective nationale de tous les salariés de la filière automobile.

Suite aux multiples sollicitations de syndicats de groupes (dont le notre) demandant une riposte syndicale à la hauteur des restructurations, la fédération a décidé de réunir un Collectif National Automobile élargi le mardi 31 mars.

La commission exécutive du Syndicat CGT Renault Cléon, réunie ce 24 mars, lui demande de décider et d'organiser la tenue d'Assises Nationales de toute la filière auto dès le mois d'avril, afin de réunir les conditions pour organiser et réussir une manifestation nationale à Paris, de toute à filière auto.

La réunion de près de 300 militants CGT du groupe Renault, à Oissel, le 3 avril dernier, a démontré qu'il était possible de réussir une telle initiative, à la condition d'en avoir la volonté.

Votée à l'unanimité des membres présents

A l'évidence, ces prises de position reflètent, à des degrés divers, la poussée des salariés eux-mêmes, syndiqués ou non, vers la grève générale, vers le " tous ensemble, au même moment ".

Nous en retrouvons la marque au sein de **l'Union Syndicale SOLIDAIRES** (les " sud " NDLR). Ainsi, ce courrier de **SOLIDAIRES- Indre et Loire** :

Cher-es camarades,

Nous avons lu attentivement la note interne de Solidaires ainsi que la déclaration publique. Après le 19 mars, la position du gouvernement est de ne rien lâcher. Il annonce même que si nous voulons nous faire entendre, il faut que nous fassions plus forts. Il s'est félicité (comme D Le Reste secrétaire fédéral CGT cheminot) que les " trains avaient roulé le 19 mars... ".

Tout est dit.

La réponse des organisations syndicales n'est pas à la hauteur. La seule initiative envisagée le 1er mai, jour férié, chômé et payé est inacceptable. On est loin d'un renforcement des luttes sociales. Nous sommes CONTRE la signature par Solidaires d'un appel commun qui appellerait au 1er Mai comme seule réponse.

Une telle signature mettrait en difficulté les Solidaires locaux, en amalgamant Solidaires aux positions plus que timorées des autres orgas syndicales. En Guadeloupe, il a fallu 45 jours de grève générale pour gagner, en métropole, on nous propose une journée " d'action " toutes les 6 semaines !

Les initiatives régionales qui semblent se dessiner entre le 19 mars et le 1er mai, " centrées sur les bassins d'emplois " ne serviront qu'à diminuer l'ampleur des mobilisations, à les éclater afin de mieux les enterrer.

Solidaires doit rester unitaire mais faire connaître publiquement ses positions sur la situation et les enjeux du moment. Solidaires doit appeler à la création de collectifs départementaux regroupant syndiqués, non syndiqués, associations....pour impulser un mouvement interprofessionnel fort et durable. Ces collectifs doivent aller au devant des salariés dans les entreprises où la présence syndicale est très faible, voire inexistante.

C'est sur quoi nous allons oeuvrer localement.

Dans la foulée, Le conseil fédéral national de **SUD SANTE SOCIAUX** du 26 et 27 mars a pris position pour demander à SOLIDAIRES " de ne pas signer un appel commun avec les autres syndicats le 30 mars si les seules perspectives se cantonnaient au 1er mai et à des actions locales, et à diffuser largement ses propres positions sur la nécessité dans la période actuelle d'aller vers une convergence des luttes et de mettre en place les conditions d'une mobilisation interprofessionnelle d'ampleur."

Aider les travailleurs, les militants syndicalistes, les chômeurs et les jeunes à réaliser la grève générale par tous les moyens nécessaires ; c'est le rôle que s'assigne le NPA. Cette détermination lui vaut déjà la haine méritée de Chérèque et de ses fidèles, insultant les militants du NPA, dénoncés comme " rapaces ". Or, et c'est d'autant plus vrai par les temps qui courent, les chiens aboient, la caravane passe !

Annexe n°1

POUR LA DÉFENSE DE NOS DROITS CONSTITUTIONNELS

Travail - Santé - Education - Services publics.

Mis en ligne sur le lien : <http://www.pournosdroitsfondamentaux.sgdg.org/>

Alors que la crise économique et financière frappe de plein fouet, particulièrement les plus fragiles, travailleurs, salariés, retraités ou jeunes, le gouvernement de Nicolas Sarkozy s'apprête à faire voter la loi Bachelot une loi inique qui met en cause directement le droit à la santé.

La politique mise en oeuvre aujourd'hui - franchises médicales, mais aussi fermetures de services hospitaliers ou d'hôpitaux de proximité, réduction de personnels et dégradation des soins, ...- est insupportable.

Elle touche au droit de se soigner, au droit de vivre !

Au nom du combat contre le déficit, on remet en cause le principe fondateur de notre sécurité sociale - Chacun paye en fonction de ses moyens, **chacun a le droit d'être soigné selon ses besoins** ! Le gouvernement et le président de la république veulent privilégier une médecine qui ne permettrait qu'aux plus riches d'accéder aux soins.

Mais cette politique de la santé est indissociable d'une politique d'ensemble qui au nom de l'ouverture aux marchés financiers et à l'Europe de " la concurrence libre et non faussée " mène depuis des années à la catastrophe en développant la privatisation de tous les services publics, la réduction des personnels, la limitation des salaires et l'augmentation des profits, le développement de la précarité, les difficultés accrues pour accéder au logement, la destruction des emplois et des métiers....

Ainsi, dans le contexte actuel, ce qui nous guette est clair, contesté par personne.

Durant l'année 2009 et 2010, la liste des chômeurs devrait se voir augmenter de centaines de milliers, au rythme d'au moins un nouveau chômeur supplémentaire par minute.

Le besoin de services publics accessibles à tous est d'autant plus criant que la situation est violente. Mais dans tous les domaines - éducation, transports, poste, ... et bien sûr santé - ce qui reste encore de services publics est en ligne de mire d'une politique impitoyable contre l'intérêt général et le bien commun.

Il n'y a donc plus le choix ! Aux grands maux les grands remèdes !

Dans la foulée des travailleurs en Guadeloupe qui ont imposé par l'unité leur volonté au patronat et au gouvernement, nous, soussignés, décidons d'appeler à l'organisation d'une grande marche sur Paris à l'assemblée nationale, pour faire entendre la volonté du peuple.

Nous en appelons aux responsables politiques, syndicaux et associatifs. Qui refuserait de prendre ses responsabilités pour faire prévaloir l'intérêt général se montrerait complice du système capitaliste qui rejette des millions de personnes dans la misère, liquide services publics et intérêt général, prépare les plus grandes catastrophes dont les peuples seraient les premières victimes !

Aucun prétexte, aucune manoeuvre ne devrait empêcher que tous se rassemblent pour :

- Pas un licenciement !

- Retrait de la loi Bachelot !

- Pas touche au travail, au salaire, à la santé, à la sécu, à nos services publics !

Jacques COTTA (Journaliste réalisateur - paris),

Bruno pascal CHEVALIER (Responsable ccas assistant social, président de ensemble pour une santé solidaire),
Cécile MOUTTE (Maire adjoint ps a la santé, juvisy, essonne-porte parole de ensemble pour une santé solidaire),
Eric TAILLANDIER (Professeur de musique, orléans-porte parole région centre de ensemble pour une santé solidaire),
Denis COLLIN (Professeur agrégé de philosophie-evreux - eure),
David NADAUD (Conseiller municipal de morsang sur orge),
Jacques REBOUL (Vice président du conseil régional loiret, conseiller municipal de montargis pcf),
Pierre DELVAUX (Assistant réalisateur, paris),
Hélène MOUILLAC (Responsable de l'antenne sud ouest de l'association pour l'information et la recherche sur le syndrome sapho (airss),cherves richemont),
Philippe GASSER (Union syndicale de la psychiatrie-membre du conseil scientifique d'attac-uzès),
Nicole WOJCIK (Maire de la commune de bou 45000),
Michel RICOUD (Conseiller général du loiret - conseiller municipal d'orléans (pcf) - président cnl loiret orléans),
Catherine LEMORTON (Députée ps de haute-garonne),
Guy MOLINIER (Président act up sud-ouest et act up sud ouest, toulouse),
Bertrand LE BAIL (Secrétaire administratif en établissement scolaire, maire adjoint aux finances morsang sur orge),
Gilbert MARQUIS (Directeur de la revue 'utopie critique'),
Daniel PETRI (Cheminot - porte-parole du comité chômeurs- salariés d'alfortville),
Christophe MIQUEU (Enseignant, membre du conseil national du parti de gauche, créon (33)),
Jérôme GUEDJ (Membre du bureau national du ps),
Gabriel AMARD (Secrétaire national du parti de gauche),
Gilbert HOCHET (Président de la mutuelle familiale de france du morbihan),
Gérard BRULE (Président de 'touche pas a ma sécu, pour une santé solidaire bretagne'),
Laurène PASQUIER (Secrétaire nationale a la santé du mouvement des jeunes socialistes),
Mathieu BELLAHSEN (Interne en psychiatrie, utopsy),
Jacques NIKONOFF (Porte parole du mouvement politique d'éducation populaire -m'pep),
Bertrand RAMBAUD (Intermittent du spectacle- porte parole de ensemble pour une santé solidaire, région alsace lorraine),
Nathalie DE BENEDITTIS (Assistante ingénierie),
Daniel THOUVENIN (Maire de villorceau, vice-président de la mutuelle familiale du loiret),
Jean louis FIOLE (Médecin retraité,30100 ales),
Denis PETITJEAN (Cadre de santé hôpital sully/loire),
Georges KRYNICKI (Président de l'union regroupement mutualistes centre atlantique (l'urmca)),
Pedro CARRASQUEDO (Documentaliste, membre du bureau national de la cgt culture),
Gaëlle GAUDRON (Membre de ensemble pour une santé solidaire),
Jean-luc MONCEL (Ingénieur recherche cnrs-polytechnique - délégué fédéral a la recherche et a l'innovation - ps essonne-brétigny),
Caroline SAINT HILAIRE (Maire adjoint pcf aux solidarités morsang sur orge),
Mounia BENAILI (Présidente du groupe des élus du parti de gauche au conseil municipal de viry-châtillon, adjointe au maire),
Janine THOMBRAU (Sépienne et pas contagieuse),
Bruno PERRIN (Educateur et compagnon de malade en ald),
Bernadette QUENTIN (Usagère d'une société de plus en plus mortifère, retraitée france télécom ex service public ptt evreux),
Jean-yves BERNARD (Trésorier coordonnateur shf- 31140 -pechbonnieu),
Paul ARIES (Politologue, directeur de la rédaction du sarkophage et la revue sarkophage),
Jean-marc SURCIN (Journaliste),
Marie pierre OPRANDI (Conseiller général parti de gauche, massy),
Michèle DESSENE (Porte parole du mouvement politique d'éducation populaire - m'pep),
Bruno SPIRE (Président de l'association aides-et l'association aides),
Michel PAQUETTE (Maire d'entrains),
Marie-eve LUCOT (Infirmière - neffes 05000),
Serge MARQUIS,
Fabienne JOUVET (Responsable nationale du réseau de lutte contre la misère et la précarité,'les sans rien', correspondante régionale de l'association 'ensemble pour une santé solidaire'),
Alain VERNON (Journaliste, grand reporter),
Sébastien HISTE (Chauffeur),
Nicole ALLAIS (Présidente du grand conseil de la mutualité marseille),
Céline COMBROUZE (Employée de mairie),
Séverine NADAUD (Enseignante),
Louis PENOUTY (Retraité sncf),
Jean-marc DEFREMONT (Conseiller municipal ps de savigny sur orge),
Christiane LAMOTHE (Retraîtée éducation nationale),
David AMMAR (Conseiller municipal parti de gauche de morsang sur orge),
Laure STENGEL (Coiffeuse - la colline du plessis 58500 ouagne),
Christine BOUCHARD (Psychanalyste),
Sylvie BEGOIN (Professeur agrégée de mathématiques, paris),
Jean-michel GOGNET (Responsable associatif),
Murielle GILARD (Membre de ensemble pour une santé solidaire),
Sylvie DUBOIS (Directrice mutuelle familiale du loiret, 3ème adjointe (pcf) au maire saran),
Yves JARDIN (Professeur retraité - vice-président de la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité pour la région bretagne douarnenez),
Bernard FOURNIER (Président du prg 45 et secrétaire national délégué a la santé),
Guylaine PIQUET (Conseillère municipale (pcf) montargis),
Stéphanie SOBRERO (Enseignante orléans),

Morgane CARADEC (Animatrice fédérale du mjs 91),
Bruno BURDET-BURDILLON (Délégué général des mutuelles de france - région normandie, ile de france, membre d'ensemble pour une santé solidaire),
Yves PASCO (Cadre administratif éducation nationale st-hilaire-st-mesmin),
Yves GALLIOU (Maire adjoint mairie de morsang sur orge),
Jean-michel BRUN (Adjoint au maire pcfd morsang),
Jean-pierre BOZZONE (Resp.adms et financier conseiller municipal modém chatenay-malabry conseiller départemental 92),
Baptiste DANIEL (étudiant, conseiller municipal (ps) yerres),
Jacques LE VOT (Infirmier urgentiste-clamecy),
Annick HENAF (Retraitée éducation nationale),
Bernard COADOU (Médecin bordeaux.),
Fabien CHAREIX (Professeur d'université de philosophie-paris.),
Hélène AUGÉ (Postière, paris),
Maryse ELGOYHEN (Institutrice, paris),
Pierre-yves CHIRON (Syndicaliste cgt (75)),
Anne MARIE BOULAY (Présidente d'attac uzege),
Colette DUPLISSY (Enseignante, 30 uzes),
Wladimir SUSANJ (Secrétaire général de la cgt archives),
Marie-josé CLOISEAU (Chômeuse- noisiel.),
Martine VERLHAC (Union des famille laïques),
Marie-christine CARVALHO (Morsang sur orge, élue ps.),
Olivier BONNET (Journaliste le puy ste réparade),
Laurent ESCOT (Coordination départementale pg91),
Jacky BLAY (Ingénieur sav préretraité clamart 92140, membre de ensemble pour une santé solidaire),
Jérôme MAUCOURANT (économiste),
Marjolaine RAUZE (Maire pcf de morsang sur orge et vice présidente du conseil général 91),
Alain DONJON (Maire adjoint de morsang sur orge.),
Florence GAUTHIER (Historienne, université paris 7),
Jean-louis BERLAND (Conseiller municipal (pg) saint-michel sur orge (91)),
Françoise CARRASQUEDO (Enseignante syndicaliste 64),
Marie-denise NGANGA (Conseillère municipale orléans),
Jean-françois PERRIMOND (Infirmier, marseille),
Amina KALIMA (éducatrice spécialisée, marseille),
Huguette MILLE (Retraitée de l'éducation nationale, 13001 marseille),
Monique SEBASTI (Psychiatre, marseille),
Annie NISSOU (Psychologue chu de nice-antibes),
Gilles BACHELIER (Membre du collectif national des gaullistes de gauche),
Françoise COTTA (Avocat au barreau de paris),
Julie CHAMBERY (Citoyenne inquiète, créon (33)),
Eric MACKWITZ (Cadre socio-éducatif, membre bureau fédéral cgtr santé-action sociale, la réunion),
Thierry MOURON (Cadre ressources humaines, secrétaire adjoint prg 45, 4rue des bouteilles orléans 45000),
Alix BERANGER (Militante.),
Denis BALLINI (Retraité men, militant associatif, uzès, gard, animateur de 'rassembler la gauche dans le pays uzège-pont-du-gard'),
Guy VIALLE (Enseignant - bagnols sur céze.),
Hélène AURECHE (St quentin la poterie),
Dominique TRIPET (Collectif les malades solidaires, orléans),
Maryvonne HAUTIN (1er maire adjoint saran (pcf)),
Elisabeth MARCEAU (Psychomotricienne, 91300 massy),
Olivier ROVERC'H (Cadre territorial, conseiller municipal ps de massy),
Line MARTIN (Infirmière de secteur psychiatrique, marseille),
Antoine RICHARD (Retraité, membre d'attac, marseille),
Marjolaine DEGREMONT (Présidente act up paris et act up paris),
Adeline WEBER (Sage-femme, massy),
Michel VALLEE (Retraité, massy),
Nadia HACHE (Directrice d'association, massy),
Jean-pierre GUEDJ (Retraité wissous),
Paule GUEDJ (Retraîtée, wissous),
Philippe MARTINIERE (Infirmier psychiatrique, massy),
Jean-paul STEPHAN (Ingénieur, massy),
Patrick GERVOISE (Employé territorial, verrières le buisson),
Nicolas DUBOIS (Employé territorial, longpont sur orge),
Cc SMOG (Syndiqué cgt, verrières le buisson),
Gérard OLLIVIER (Retraité, massy),
Angélique TARRAGO (Employée territoriale, verrières le buisson),
Frédéric PERZ (Informaticien, massy),
Thierry LYON (Ingénieur territorial, massy),
Hella KRIBI-ROMDHANE (Attachée territoriale),
Carine LYON (Massy),
Monique GOGUELAT (Conseillère générale (ps) de l'essonne. maire de saint germain les arpajon (91)),
Francine NOEL (Retraîtée massy),
Flavia ROMDHANE (Chargée de mission, massy),
Karim BENSLIMANE (Ingénieur, massy),
Huguette FOSSAT (Retraîtée, membre du conseil national du parti de gauche, haux (33)),
Jean-louis PIROLLET (électricien - membre du collectif de défense de l'hôpital public de belley et membre du comité de défense des services publics de l'avant pays savoyard. la rivoire),
Patrick STORA (Médecin spécialiste),
Béatrice FAVEUR (Paris),

Genevieve TEYSSIER (Responsable associative parempuyre),
Sophie VASSET (Mcf en anglais),
Eric COSSEVIN (Enseignant - mérignac),
Alain CHAPOUILLE (Retraité, lormont),
Jean POUSSIN (Retraité, parti de 'la gauche'),
Mohamed ADOUANE (Joinville-le-pont),
Nathalie AUBIN (Artiste-musicienne),
Mamadou NIANG (Inspecteur des impôts),
Christian MIQUEU (Retraité de la fonction publique hospitalière, tarbes (65)),
Monique MIQUEU (Secrétaire, tarbes (65)),
Colette LALANNE (Technicienne de laboratoire chu, pujaudran (32)),
Gys LECOMTE (Sans profession (aah), présidente aides dd37 tours),
Philippe PREVET (Membre ensemble pour une santé solidaire nouillère, brie comte robert),
Isabelle SALVADO (Professeur des écoles vienne en val),
Roger GODARD (Retraité boulogne billancourt),
Frédéric PAIN (Médecin urgentiste, la rochelle),
Ali ABDELHADI (Chômeur villejuif.),
Philippe CHAPRON (Professeur villejuif),
Yvan LUBRANESKI (Conseiller municipal délégué aux personnes âgées, marcoussis (91)),
Michel CHIESA (Retraité, cran-gevrier),
Chantal MIDENET (Femme au foyer par obligation cran-gevrier),
Valérie SORI (Assistante a domicile schiltigheim),
Achille KEMPF (étudiant schiltigheim),
Joel VERMONT (Membre ensemble pour une sante solidaire paris),
Nathalie BENECH (Bibliothécaire-talence (33)),
Loulou KING-VERAS (Président mnt 91-essonne),
Christian PORTIER (Professeur des écoles olivet (45)),
Luciane BOUTON (Femme au foyer, le haut clocher),
Evelyne DUPIN (Retraîtée le robert),
Charles BIROTA (Retraité le robert),
Michèle ROMBALDI (Assistante sociale, marseille),
Patrice FINEL (Conseiller général parti de gauche de vignieux.),
Serge GOLDBERG (Retraité, 17610 chaniers),
Michèle CAILLET (l.d.e. retraitée pour invalidité a 60% - en a.l.d.),
Christian BRIARD (Retraité membre ensemble pour une santé solidaire, saint-leu),
Eric GESTIN (Chômeur membre ensemble pour une santé solidaire, rennes),
Catherine PIERRARD (Sage-femme, arudy),
Alain DALMEN (Biologiste en invalidité - gémages),
Fred BLADO (Activiste sida-paris),
Régis LAGRIFOUL (Syndicaliste aux impôts- haute garonne),
Annick BERNEAU (Correspondante de presse, st jean de braye),
Patrick DELEMARQUETTE (Retraité - carcassonne),
Sylvette GOGIOSO (Fonctionnaire - permanente syndicale port-de-bouc),
Gaétan RAYNAUD (Retraité éducation civray),
Chantal RAYNAUD (Retraîtée éducation-santé civray),
Marc HAKIM (Médecin savigny sur orge),
Didier CHAREILLE (Conseiller municipal parti de gauche - etampes-(91)),
Fanny REYMOND (Infirmière, gap),
Francis DASPE (Secrétaire de l'agaureps-prométhée),
Jean-claude MARX (Vice président pour midi pyrénées de la coordination nationale des hôpitaux et maternité de proximité),
Christian LACCAULT (Infirmier en psychiatrie au chs montperrin (aix en provence)-membre de sud santé),
François SAUTEREY (Militant syndical enseignant),
Sylvie TRANCHANT-ROUSSEAU (Présidente d'advocacy orléans région centre),
Evelyne CADIOU-MAURY (Syndicaliste secrétaire du sdas-fo 89),
Come NESTEROWSKI (Travailleur hospitalier lisieux calvados),
Jacqueline FRAYSSE (Députée des hauts de seine (pcf)),
Paul CESBRON (Ancien chef de service de la maternité du centre hospitalier de creil)

Modifié le dimanche 12 juillet 2009

Voir aussi dans la catégorie Lettre de la Commune - Chronique Hebdo

LA POUDRIERE

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 117 - Jeudi 12 septembre 2019 Les manifestations en Gile Jaune ont nettement repris leur cours, ce dernier samedi, malgré cette répression dictée par... >>

« QU'ON N'ACCUSE PAS LA POLICE D'AVOIR TUÉ QUELQU'UN » ! LES MENACES DE CASTANER

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 116 - Mardi 3 septembre 2019 Castaner-Macron menacent celles et ceux qui rapportent les VRAIES NEWS sur les conséquences de la répression qu'ils ont... >>

Lettre ouverte aux syndicalistes de la CGT

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 115 - Mardi 27 août 2019 La CGT connaît une des plus grandes crises de son histoire. Trop souvent selon nous, cette crise est attribuée à la... >>

Comment meurt un sans abri – OÙ VA LA POLICE ?

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 114 - Mardi 21 août 2019 C'est un sans-abri désespéré. Ce se passe à Menton, en pleine saison touristique. Ses veines sont tailladées au niveau... >>

Chronique d'une chute de régime – Août 2019

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 113 - Dimanche 11 août 2019 Quand un régime politique crève, ce n'est pas beau à voir. Les coups pleuvent drus, dans tous les sens du terme. Cette... >>

« UNE AFFAIRE D'ÉTAT »

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 112 - Dimanche 4 août 2019 D'abord, il y a la stupeur, le choc, la tristesse. Le Premier ministre y coupe court, sèchement et lâchement..... >>
